

ASSEMBLÉE NATIONALE
5 février 2022

DROIT À L'AVORTEMENT - (N° 4985)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 121

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 1ER BIS

Supprimer l'alinéa 7.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.